

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

PROCÈS-VERBAL

Séance spéciale du conseil municipal

Tenue le 05 août 2026

Séance spéciale de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay tenue le 05 août 2026 à 13 :00 au bureau municipal à laquelle étaient présents le maire M. Gilles Dufour et les conseillers suivants :

Mme Katy Imbeault
Mme Véronique Belley
M. Alain Sasseville

Absent : M. Dany Labrecque

Assiste également à cette séance spéciale madame Karine Ouellet, directrice générale / greffière-trésorière.

RÉSOLUTION 2026-08-108

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

RÉSOLUTION 2026-08-109

**RÈGLEMENT NO°143-2026 AYANT POUR OBJET D'AMENDER LE
RÈGLEMENT NO°191-2026**

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donnée lors de la séance spéciale du conseil tenue le 03 août 2026;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE le règlement portant le numéro 143-2026 ayant pour objet d'amender le règlement numéro 191-2026 afin d'affecter la subvention et le fonds général au règlement 191-2026; soit et est adopté tel que rédigé et lui pour valoir comme si ce règlement était ici tout au long et mot-à-mot reproduit.

RÉSOLUTION 2026-08-110

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement :

QUE la présente séance soit levée à 16h55



Gilles Dufour
Maire



Karine Ouellet
Directrice générale / greffière-trésorière

PROPOSÉ PAR

Mme Katy Imbeault

M. Alain Sasseville

Mme Véronique Belley

N° DE RÉSOLUTION

2026-08-108

2026-08-109

2026-08-110